
« Discours ou pamphlets, autres moyens, même but » : l'orateur et le pamphlétaire, frères d'armes d'un genre nouveau dans l'œuvre de Cormenin

Laetitia Saintes



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/1797>

DOI : 10.4000/13zqk

ISSN : 2270-6909

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-545-2

Référence électronique

Laetitia Saintes, « « Discours ou pamphlets, autres moyens, même but » : l'orateur et le pamphlétaire, frères d'armes d'un genre nouveau dans l'œuvre de Cormenin », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 23 | 2025, mis en ligne le 19 mai 2025, consulté le 22 mai 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/1797> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/13zqk>

Ce document a été généré automatiquement le 22 mai 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

« Discours ou pamphlets, autres moyens, même but » : l'orateur et le pamphlétaire, frères d'armes d'un genre nouveau dans l'œuvre de Cormenin

Laetitia Saintes

[S]i nous recherchons quels chemins nouveaux le gouvernement représentatif a ouverts aux esprits, une littérature toute neuve nous frappe, une littérature qu'on peut appeler quotidienne, puissante en moyens, féconde en résultats, agissant doublement par la parole et les écrits, la tribune et les journaux. [...] Ces chefs-d'œuvre de l'éloquence romaine, qu'on lisait jadis avec plus d'admiration que de sympathie, ne sont plus maintenant l'objet d'études purement spéculatives, mais bien d'imitations pratiques¹.

- ¹ Lieu d'une violence verbale de loin supérieure à celle qui avait cours sous la Restauration (1814-1830), le débat parlementaire qui prend place sous la monarchie de Juillet (1830-1848) se voit dépeint avec éloquence et causticité par Louis de Cormenin, député républicain, dans son *Livre des orateurs* (1836), objet de dix-huit éditions, attestant son immense succès. Retraçant les évolutions et les révolutions de l'éloquence délibérative au gré des portraits des orateurs qui l'ont marquée de leur empreinte de la Révolution au régime né de Juillet, Cormenin entend notamment montrer que, s'il est souvent difficile de se faire entendre dans le vacarme coutumier à la Chambre – sans parler même d'emporter l'adhésion –, l'orateur peut compter, pour que son propos

porte, sur le concours de la presse, et notamment d'un genre évoluant hors de l'hémicycle et doté d'un crédit et d'une force de frappe remarquables en ce début de siècle : le pamphlet. Théorisé sous la Restauration par Paul-Louis Courier, qui devait lui donner sa forme moderne, le pamphlet désigne alors un écrit bref, où la dénonciation repose entièrement sur l'énonciation, laquelle s'articule entièrement autour d'un « je » pamphlétaire, d'un éthos et d'une posture à même d'assurer le succès de l'entreprise polémique. De ce rôle-clé du pamphlet dans l'entreprise de persuasion, Cormenin est décidément convaincu, lui qui, depuis 1831, mène en parallèle de sa carrière parlementaire une activité de pamphlétaire, publiant ses ouvrages tantôt sous son nom, tantôt sous le pseudonyme de Timon, référence aussi évocatrice que transparente à Timon d'Athènes².

- 2 Notre contribution entend se pencher sur la rhétorique guerrière maniée par Cormenin lorsqu'il aborde la possibilité pour le pamphlétaire et l'orateur de l'opposition de conjuguer leurs efforts pour formuler un discours dénonçant les dysfonctionnements du régime parlementaire et plaidant la cause de la justice sociale. Ce dialogue résolument polémique qui se noue entre l'écrit et la tribune, le pamphlet et le discours parlementaire, ne va certes pas sans difficultés – ainsi des aspects inhérents à la genèse et à la nature du geste pamphlétaire, individuel par essence. Si l'alchimie opère, toutefois, la possibilité d'agir sur l'opinion et potentiellement sur le cours des discussions parlementaires est réelle. Aussi incombe-t-il au pamphlétaire comme à l'orateur de bien fourbir leurs armes – rhétoriques, dialectiques – pour tenter de remporter la joute verbale qui les oppose aux tenants de la majorité orléaniste³.
- 3 C'est à la lumière du *Livre des orateurs* et de ses détours par le pamphlet que l'on envisagera la façon dont Cormenin préconise de mener cette bataille en règle dans laquelle l'orateur et le pamphlétaire combattent tantôt séparément, tantôt côte à côte, munis des seules armes de la dialectique. On tentera ce faisant d'apporter un nouvel éclairage aux modalités rhétoriques et aux supports (journal, pamphlet, discours) que revêt la parole polémique sous la monarchie de Juillet, durant laquelle le discours sur la chose publique change de façon irrévocable.

Les « luttes animées de la tribune⁴ » sous Juillet

- 4 La Restauration, point de départ d'un véritable renouveau de l'éloquence⁵, avait donné lieu à un débat parlementaire qualifié avec justesse par Cormenin de « système guerrier⁶ » du fait de la « haine mortelle⁷ » que se vouent ouvertement la majorité et les partis de l'opposition⁸ – au point de pouvoir évoquer, avec Charles de Rémusat, une « dissidence profonde qui, sous les formes constitutionnelles, cachait la guerre civile⁹ ». À ce « combat en règle¹⁰ » que se livraient « [l']émigration et la révolution, l'aristocratie et la démocratie, l'égalité et le privilège », ou du moins ceux qui les représentent dans l'hémicycle – la tribune constituant somme toute sous la Restauration « l'un des seuls lieux où peut s'exprimer une opposition radicale au gouvernement¹¹ » –, le débat parlementaire qui prend place sous Juillet n'a toutefois, si l'on ose dire, rien à envier en termes de violence verbale et de volume sonore¹².
- 5 Monter à la tribune revient ainsi à braver un vacarme assourdissant où les invectives et les quolibets vont bon train, et cela de tous les côtés de l'assemblée, y compris du camp auquel appartient le (courageux) orateur :

[...] l'huissier crie : *Silence, messieurs !* Devant [l'orateur], ses adversaires des centres, de droite ou de gauche, frappent sur leur pupitre avec les couteaux de buis, trépignent sous les tables, causent, sifflent, grognent, murmurent, s'exclament et l'interrompent. On crayonne, à bout portant, sa silhouette grotesque dont il entrevoit le profil. On contrefait son organe traînard ou flûté. On répète, en ricanant, ses mots dont on détourne le sens. On l'interpelle, pour le démonter au milieu d'un syllogisme. [...] On lui riposte par des injures, s'il dit une bonne vérité, et ses amis eux-mêmes ne le déconcertent pas moins en l'applaudissant tout juste au moment où il vient de lâcher une sottise¹³.

Claude Tillier, pamphlétaire contemporain de Cormenin, ne dit pas autre chose lorsqu'il souligne, dans ses *Lettres au système* (1841), le désordre et la confusion apparemment inhérents aux débats de l'hémicycle, voués à ce titre à l'échec :

Votre centre droit et votre centre gauche sont deux cymbales qui se heurtent avec un bruit étourdissant. Votre gouvernement constitutionnel, c'est un chapeau chinois qui ne peut faire un mouvement sans faire tinter ses mille clochettes, un dialogueur éternel qui a à peine le temps d'écouter et de répondre ; mais de tout ce cliquetis de parole que sort-il ? Pour parler, il ne faut que de l'imagination ; pour comprendre et surtout pour agir, il faut du bon sens. Or, le bon sens ne semble pas la spécialité de vos capacités¹⁴ [...].

- 6 La monarchie de Juillet marque en effet un tournant dans la « dégradation accélérée de la relation politique¹⁵ » identifiée par Thomas Bouchet pour le premier XIX^e siècle. Délaissant la bataille rangée caractéristique de la Restauration, faite « d'opposition systématique, de chefs reconnus, de combat en règle¹⁶ » où la notion d'honneur, interdisant dans l'hémicycle les attaques *ad hominem*¹⁷ était encore de rigueur¹⁸ de même que le « partage assumé d'un savoir-dire¹⁹ », le régime né de Juillet voit défiler et s'affronter à la tribune, dans la cacophonie que l'on imagine, « des soldats bizarrement accoutrés de toutes sortes d'armures, des agrégations fortuites et des mêlées de tirailleurs²⁰ ». À la tête du parti du Mouvement, c'est-à-dire de l'opposition dynastique, Odilon Barrot « guide au combat la plus nombreuse phalange de la Chambre. Le reste n'est que soldats de rencontre, agrégations forcées, bataillons accidentels, officiers sans troupes, tirailleurs, guérillas, aventuriers et mercenaires²¹ ».
- 7 Parmi cette dernière catégorie foncièrement et forcément hétéroclite décrite au gré d'une hypotypose digne de remarque²², le pamphlétaire, « tribune à côté de la tribune même²³ » selon l'éloquente formule de Philaret Chasles, joue un rôle crucial, théorisé par Cormenin dans son *Livre des orateurs* – et mis en pratique, du reste, dans sa propre œuvre polémique. C'est précisément sur cette possibilité pour le pamphlétaire de suppléer par ses écrits aux discours parlementaires et autres brochures politiques dont la longueur et la complexité découragent l'opinion que l'on se penchera maintenant plus avant.

La tribune et la presse, « éternelles rivales, inséparables sœurs²⁴ »

- 8 Dans son discours écrit en réponse au concours proposé par la jeune Revue de Paris fin 1829²⁵ (sur le sujet « Quelle a été l'influence du gouvernement représentatif, depuis 15 années, en France, sur notre littérature et nos mœurs ? »), Édouard Ternaux souligne la façon dont la presse contribue à générer sinon une représentativité véritable, du moins le sentiment partagé que, par son concours, la France légale épouse enfin les contours de la France réelle²⁶ :

Le peuple [romain] aux discussions du sénat assistait par ses tribuns ; nous, aux débats de la chambre, nous sommes représentés par nos journalistes, dont la voix est bien autrement puissante et rapide. Qu'on mette dans la balance un discours fugitif et 20 000 exemplaires d'une même feuille ! Comme les anciens, nous avons notre vie de place publique ; la jeunesse romaine se pressait autour d'un éloquent patron ; nous, nous recherchons les récits de ces grands acteurs du drame moderne : ce sont nos maîtres politiques ; s'ils ne persuadent pas toujours, au moins sont-ils avidement écoutés²⁷.

Discours résolument lucide, sinon prophétique que celui-ci : au moment où il paraît dans la *Revue de Paris*, soit en juin 1830, la Restauration en est à ses derniers soubresauts. Le sort en sera jeté comme on le sait un mois plus tard à peine, par la vive contestation – née dans les rangs de la presse, des intellectuels et de la bourgeoisie avant d'entraîner le peuple – des très contestables Ordonnances de Saint-Cloud, dont la première suspend précisément la liberté de la presse, soumettant l'ensemble des périodiques à l'autorisation préalable, ce qui entraîne la disparition de nombre d'entre eux.

- 9 Aussi incombe-t-il à la monarchie née des Trois Glorieuses de laisser, les premiers temps du moins²⁸, la presse exercer ce qui est aux yeux de Cormenin sa mission première, comme il le formule dans ses *Lettres sur la liste civile* (1831) : « C'est à la presse à faire [son devoir], c'est à la presse à défendre l'argent des pauvres contre les paroles enchantées de la cour ; c'est à la presse à secouer, sur l'ombre dont le ministère s'enveloppe, les rayons de la publicité²⁹. » Cette mission, essentielle dans un temps où « [l]es graves habitudes de discussion parlementaire ont envahi les salons³⁰ », implique un dialogue constant entre orateurs et journalistes, condition d'un débat public authentique. Cela se reflète dans les modalités de transcription et de diffusion des discours parlementaires ; outre la version officielle (celle reproduite dans les colonnes du *Moniteur universel*), nombre de discours font l'objet de transcriptions parfois sensiblement différentes, qu'elles émanent des journaux (d'horizons politiques et idéologiques divers) ayant accrédité un de leurs rédacteurs à la Chambre ou des auteurs des discours eux-mêmes, désireux d'en diffuser une version (plus ou moins retouchée) dans leur cercle amical ou au-delà, à titre personnel et à leurs frais – d'où, parfois, une « guerre des versions », riche d'enseignements sur le climat idéologique et politique du temps³¹.

- 10 La tribune et la presse constituent en effet d'« éternelles rivales, inséparables sœurs, nées, après un enfantement laborieux, des entrailles de la Révolution, deux filles jumelles de la même mère, deux jets de la même lumière, [...] deux soupirs de la grande âme du peuple³² ! » Emboîtant le pas d'Édouard Ternaux, qui proposait « [q]u'on mette dans la balance un discours fugitif et 20 000 exemplaires d'une même feuille », Cormenin souligne dans son *Livre des orateurs*, lieu d'une théorisation des modalités nouvelles de la parole sur la chose publique autant que galerie de tribuns, l'importance cruciale du relais offert par la presse dans la circulation et le retentissement de la parole parlementaire :

Voyez ce que c'est que la Presse ! Vous, homme parlementaire, [...] vous faites un rapport savant, consciencieux, immense, que nul journal ne reproduit et que nul député presque ne lit. Je prends une note de ce rapport, une toute petite note, jetée négligemment au bas de l'une de vos cent pages. Je la fais insérer dans une feuille publique, les journaux de Paris et de province la répètent, et voilà votre note et votre nom qui se répandent dans toute la France. Qu'est-ce que la Chambre, les travaux législatifs et les orateurs, sans la Presse ? Nous tirons les diamants de leur écrin. Nous les mettons à notre doigt, et ils brillent³³.

En vertu de ce lien fait de fraternité autant que de rivalité entre la tribune et la presse, le débat parlementaire – et, dans une certaine mesure, ceux qui y prennent part – ne serait ainsi que peu de chose aux yeux de l'opinion, acteur nouveau du débat public, sans le concours des périodiques. La vitesse de la mise en circulation des échanges parlementaires étant devenue essentielle sous la Restauration³⁴, c'est là une condition *sine qua non* pour une diffusion rapide, seule susceptible d'assurer la publicité du propos relayé (et de son énonciateur), cela sous une forme nécessairement brève, ramassée et par là même plus incisive.

Le pamphlétaire, « artillerie volante³⁵ » de la presse

- 11 Gage d'efficacité discursive, cette forme brève est également le propre du pamphlet tel que le théorise sous la Restauration Paul-Louis Courier, modèle revendiqué de Cormenin ; sa conception du pamphlet se voit condensée par ce dernier en une formule évocatrice : il s'agit d'un ouvrage « écrit pour l'Académie et lu par le peuple³⁶ ». Comme les extraits de discours et de rapports insérés (et glosés) dans les feuilles publiques, le pamphlet est doté d'une efficacité remarquable par sa capacité, inhérente à sa forme brève, à aller droit au but :

Le Pamphlétaire, en quelques tours de phrase, épuise la question ; il la résout une heure avant que tel orateur ne l'ait seulement posée. Tandis que l'orateur se fatigue et s'égare dans le labyrinthe de ses exordes, le pamphlétaire part devant comme une flèche, tire de l'aile, va tout droit, arrive au but³⁷.

Le pamphlet se démarque également du discours parlementaire par l'étendue de son lectorat potentiel, comme le pointe Cormenin dans *La Légomanie* (1844), où il confesse son « horreur des beaux grands discours qui n'en finissent plus et qui ne disent rien », et affirme préférer « être lu que de ne pas être écouté³⁸ », ce qui est somme toute vraisemblable en faisant le choix du pamphlet.

- 12 En effet, sous Juillet, le public potentiel du pamphlet est considérable, dépassant de loin ce à quoi le discours le plus enlevé pourrait espérer en termes de retentissement :

Le Pamphlet [...] a pour auditoire tout un peuple, un peuple immense de travailleurs intellectuels, artistiques et manuels. Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive. Où le journal n'arrive pas, le Pamphlet circule. Il court, il monte l'escalier du grand salon. Il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde. Il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. Soldats, bourgeois, riches, pauvres, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeunes, hommes et femmes de toute opinion et de tout état, se le passent de main en main et le dévorent. En moins d'une semaine, feuilleté, déchiré, noirci, taché, brisé, usé sous le pouce, il a fait comme un bon ouvrier, son tour de France³⁹.

Cette audience potentiellement immense, le pamphlet la doit également à la forme et au style qui sont les siens, à la liberté de ton qui le caractérise à la différence d'autres formes de discours. Fort d'une puissance résidant non « dans l'unité de son plan et de son langage », comme le discours parlementaire, mais bien « dans la variété de son ton et dans la souplesse de ses formes⁴⁰ », le pamphlet permet en effet de formuler ce qui ne peut se dire ni à la tribune, ni, parfois, dans les journaux :

Le Pamphlétaire peut dire tout ce que dit l'orateur. Mais l'orateur ne peut pas dire, tant s'en faut, tout ce que dit le Pamphlétaire. Celui-ci n'est borné ni par le sujet, ni par les circonlocutions, ni par les personnes qui siègent devant lui, qui l'écoutent et qui le jugent, comme l'orateur ; ni par le despotisme des partis, ni par les conventions des sociétaires, ni par les caprices de l'opinion, ni par les préjugés

inintelligents des abonnés, comme le journaliste ; ni par la solennité du ton et la gravité des matières, comme le publiciste⁴¹.

- 13 Outre qu'il permet par l'indépendance qui est la sienne de formuler ce que le discours parlementaire ou l'article de périodique ne pourraient aborder sans faire jeter les hauts cris à leurs publics respectifs, le pamphlet se caractérise également par sa tonalité franche, par la frontalité avec laquelle il déroule son propos. En effet, il ne dispose pas, contrairement à l'article ou a fortiori au discours, du temps ou plutôt de l'espace nécessaire à de longues circonlocutions : « Le Discours habille pompeusement la vérité et lui met sur la tête, des fleurs et des diamants. Le Pamphlet la montre toute nue à nos regards. L'un marmotte des prières et fait de belles oraisons au bord du puits où la vérité se noie. L'autre y descend et l'en tire⁴² ».

- 14 Surtout, à la différence de l'orateur, du publiciste et du journaliste, le pamphlétaire est indépendant – c'est là même sa qualité la plus primordiale, comme le souligne Cormenin, qui en sait long sur le sujet et formule la chose au gré d'un style coupé : « Il ne sacrifie pas au Moloch de la cour, et il n'offre aux autels du Dieu vivant que quelques grains d'un encens pur. Il ne commande à personne et il n'obéit à personne. Il ne porte pas d'habit officiel, de plaques émaillées et de rubans de moire. Il se passe de lettres closes et il se convoque lui-même⁴³ ».

- 15 Aussi le pamphlétaire est-il libre de se rallier, dans une époque aussi polarisée sur le plan idéologique et politique que l'est la monarchie de Juillet, à la cause qui a sa préférence, et de lutter avec les armes de son choix, selon son bon vouloir :

Dragon, grenadier, voltigeur, artilleur, pionnier, capitaine ou caporal, en tête, en flanc, que lui importe sous quel pompon il se bat, pourvu qu'il soit vainqueur ? Sabre, mousquet, lance, tout lui est bon ; s'il fait balle ou plaie. D'ailleurs, il sort de sa tente ou il y rentre, comme un volontaire et à sa fantaisie. Il choisit le lieu, l'arme, l'heure de ses escarmouches. Tantôt il se jette dans la mêlée. Tantôt c'est lui qui tire le canon d'alarme. Tantôt il fait sa veille autour du camp pour relever les sentinelles endormies. Tantôt il se met à la queue de l'armée et il pique les traînards avec la pointe de sa baïonnette. [...] Une autre fois son caprice sera de combattre tout seul, en tirailleur, hors rang⁴⁴.

S'il peut faire feu de toute arme, le pamphlétaire marque toutefois une nette préférence pour le sabre et la baïonnette. Arme d'estoc et de taille, mais aussi de prestige, le sabre est sous la plume de Cormenin synonyme d'un style coupé, gage d'efficacité discursive ; ce style peu enclin aux circonlocutions est l'apanage de « ces militaires brutaux, qui dégainent leur sabre et qui marchent droit sur vous », que le pamphlétaire oppose « à ces rhéteurs doucereux qui vous assassinent à coups d'épingle⁴⁵ ». Ce « tranchant du sabre⁴⁶ » pratiqué à l'écritoire peut également se donner à voir à la tribune par le biais d'un « orateur-soldat » enclin aux « coups de plat de sabre », là où « l'orateur-chef » préférera frapper « du tranchant de son glaive⁴⁷ ». L'hémicycle pourra également résonner du fracas des « baïonnettes de l'opposition⁴⁸ », tant il est pour Cormenin du ressort de l'opposition parlementaire, lorsqu'elle peut « recueillir à la fois et les principes et les faits qui mettent en action les principes », d'« enlever le gouvernement à la pointe de ses baïonnettes⁴⁹ », au gré d'une escrime dialectique que le sabre et le glaive, plus difficiles à manier, ne permettent pas, ou du moins pas dans les mêmes proportions.

- 16 La métaphore longuement filée par Cormenin d'un pamphlétaire opérant tantôt « hors rang », en véritable franc-tireur, tantôt « à la queue de l'armée », aux côtés du camp politique qui a sa faveur, fourbissant ses armes rhétoriques – « Sabre, mousquet, lance,

tout lui est bon » –, choisissant son moment pour opérer, atteste par ailleurs à elle seule de la prégnance dans le *Livre des orateurs* d'une rhétorique guerrière lorsqu'il s'agit de dire (la parole sur) le politique. Ce sont les modalités de cette rhétorique que nous examinerons à présent.

Le pamphlétaire et l'orateur, frères d'armes

17 Publié en 1836, le *Livre des orateurs* est résolument un ouvrage de son temps, révélateur de l'imaginaire guerrier qui imprègne alors les lettres – devenues dans les représentations un sport de combat⁵⁰ – et habite logiquement au premier chef la littérature polémique. Dès les années 1830, menant une véritable guerre d'épigrammes, les pamphlétaires comme leurs critiques recourent de plus en plus souvent à l'invective plus ou moins violente ; leurs écrits convoquent quant à eux de façon croissante une rhétorique de combat significative de l'incorporation que le pamphlet, et plus largement la parole agonale, mettent au premier plan et substituent au logocentrisme⁵¹ ; le pamphlétaire, dorénavant, ne fait qu'un avec son combat : il est le glaive qu'est devenue, symboliquement, sa plume.

18 Aussi Cormenin peut-il formuler le programme du pamphlet comme suit : « Soldat de la presse militante, combattre, et puis combattre, et toujours combattre, voilà son métier, son devoir et sa vie⁵² ! » Le pamphlétaire forme à ses yeux un combattant du dire-vrai, de la parrèsia, dont la lutte est à la fois la fonction, le devoir, et jusqu'à la vie même. Cela à quelque grade – dragon, capitaine, caporal – que ce soit, puisque le pamphlet met à bas en s'en jouant les hiérarchies existantes, fussent-elles sociales ou esthétiques. Le pamphlétaire ne s'en prend d'ailleurs pas à n'importe quel adversaire :

Il ne perd pas sa poudre et son plomb à mitrailler au hasard des soldats vulgaires. C'est à la tête des chefs qu'il vise et tous ses coups portent. Quelquefois cependant, il s'embusquera aux abords du Palais-Bourbon, et là, s'armant comme Samson d'une mâchoire d'âne, il lui plaira d'abattre à ses pieds trois cents Philistins. Ou bien, il ébranlera de ses robustes épaules les colonnes du temple, et il renversera sous leur chute les ministres et leurs projets, dût-il périr avec eux dans les décombres⁵³ !

Soldat d'un genre nouveau, indifférent au grade – le sien ou celui de ses adversaires –, le pamphlétaire ne se soucie donc que de faire mouche. Il suit son bon vouloir, libre de se mêler au combat, notamment dans la presse, dont il constitue « l'artillerie volante⁵⁴ », ou d'inciter d'autres que lui (journalistes, orateurs) à se jeter dans la mêlée. Ses prouesses sont d'autant plus dignes de remarque que ses armes sont dérisoires : tel Samson, capable de tuer mille hommes avec une mâchoire d'âne, il peut terrasser des centaines de députés au Palais-Bourbon par le biais d'un simple pamphlet, fragile assemblage de feuilles volantes noircies au fusain dans son bivouac solitaire.

19 Car il s'agit bien de tuer symboliquement ses adversaires en s'attaquant aux abus dont ils sont responsables, abus qu'il dénonce sans coup férir – au point de se muer en une Médée d'un genre nouveau, ou de prendre les traits de Protée, comme l'illustre cet autre passage du *Livre des orateurs* :

Le Pamphlétaire est toujours aux écoutes, derrière un paravent, dans le cabinet des ministres ou dans les couloirs de la Chambre. Sitôt qu'il aperçoit un abus qui cloche du pied, il fond sur lui, les ailes déployées. Il le saisit entre ses serres redoutables, et l'emportant dans l'espace, il le déchire et il sème de ses dépouilles les villes et les campagnes. Véritable Protée, lion, aigle, serpent, glaive, flamme, torrent, il mord, il vole, il rampe, il perce, il brûle, il inonde⁵⁵.

Ce type de représentations, donnant bien à voir l'ampleur de l'incorporation propre à la parole pamphlétaire, et plus largement à l'entreprise polémique, connaît une fortune durable dans l'imaginaire du pamphlet qui se constitue et se stabilise sous la monarchie de Juillet. En témoigne notamment ce passage de la *Monographie de la presse parisienne* (1842) où Balzac s'essaie à une définition évocatrice de cette forme discursive :

Qui dit pamphlet, dit opposition. On n'a pas encore su faire en France de pamphlets au profit du pouvoir. Le pamphlet n'a donc que deux faces, il est radical ou monarchique. L'opposition à l'eau tiède des journaux dynastiques ne leur permet pas de fabriquer le trois-six⁵⁶ du pamphlet. Le vrai pamphlet est une œuvre du plus haut talent, si toutefois il n'est pas le cri du génie. [...] Le pamphlet doit devenir populaire. C'est la raison, la critique faisant feu comme un mousquet et tuant ou blessant un abus, une question politique ou un gouvernement⁵⁷.

Il s'agit donc bien, là aussi, de faire mouche contre un abus, un dysfonctionnement, jusqu'à un gouvernement en en démontrant les contradictions et les fautes de manière à en saper le prestige – preuve que Balzac lui-même, à qui l'on ne pourrait pourtant guère prêter d'opinions républicaines ou libérales, a bien saisi, dix ans après les Trois Glorieuses, la puissance sans égale de la parole pamphlétaire – véritable « stylet politique⁵⁸ », « sarcasme à l'état de boulet de canon⁵⁹ » – sur le réel, ou du moins sur les représentations que l'opinion en a.

- 20 Nombreuses sont à la même époque les métaphores évoquant la plume comme une épée ou un glaive ; on les trouve chez Cormenin, mais également dans la notice biographique que Littré consacre à Armand Carrel suite à sa mort prématurée. Chef des « soldats poètes » selon Janin, mû par la « passion des armes et des lettres » pour Alfred Nettement, Carrel a troqué son épée de sous-lieutenant contre une plume acérée, non moins tranchante que la première, comme le souligne Littré : « Sa modeste épée de sous-lieutenant fut brisée par le sort entre ses mains ; mais la plume qui la remplaça devint redoutable, et il a été dit souvent, et avec raison, qu'il semblait écrire avec une pointe d'acier⁶⁰ ». Par une ironie tragique lorsque l'on connaît les circonstances de sa mort⁶¹, la plume de Carrel était donc bien une arme, laquelle faisait systématiquement mouche : « quand surtout un péril était là pour l'aiguillonner, alors il reprenait sa plume, arme qui, dans ses mains, ne manquait pas le but, et il conduisait la guerre avec autant de vigueur que d'habileté⁶² ».

- 21 Il n'est jusqu'à Sainte-Beuve qui filera la métaphore, faisant du pamphlet de la monarchie de Juillet l'avatar moderne de cette « escrime logique⁶³ » qu'il dégageait à propos des écrits d'Arnauld, et du pamphlétaire un éclaireur sortant des sentiers battus :

Éclaireur avancé, armé à la légère, il pourra sortir souvent de la route tracée pour tenter l'aventure, pour reconnaître ce qui a pu échapper au gros de l'armée, pour accroître, s'il se peut, le butin commun⁶⁴.

L'entreprise n'est toutefois pas sans risques – aussi calculés fussent-ils –, comme le pointe Sainte-Beuve : « Dans ce procédé du critique, il se glissera sans doute plus d'une chance de témérité et d'erreur, cela le regarde, car c'est en son propre nom c'est à ses risques et périls qu'il se conduit⁶⁵ ».

- 22 La témérité du pamphlétaire, éclaireur isolé, lui procure donc une lucidité accrue, en même temps qu'elle comporte certains risques, l'éloignant du « gros de l'armée ». Le pamphlétaire et l'orateur sont d'ailleurs voués à priori à des fortunes différentes, comme le souligne Cormenin dans son *Livre des orateurs* :

[...] l'Orateur sème en bonne terre, en terre bien fumée, en terre de budget. Le Pamphlétaire se déchire et s'ensanglante les doigts aux ronces du chemin, et c'est là

toute sa moisson. Le Discours mène aux honneurs, à la fortune, à l'académie, aux ambassades, aux grosses jugeries, au ministère. Le Pamphlet mène au mépris des beaux diseurs, à la haine furieuse et empestée des courtisans, à une renommée turbulente et disputée, à la cour d'assises et à la prison, au guet-apens si ce n'est à l'hôpital, et aux retours de la popularité plus brusques, plus subits, plus variables que les girouettes de nos toits, plus agités que les vagues profondes de l'Océan lorsqu'il est soulevé par la tempête⁶⁶.

De ces revers de fortune aussi subits que violents, Cormenin devait personnellement faire l'expérience au crépuscule de la monarchie de Juillet, conséquence d'un pamphlet malheureux (*Oui et non*, 1845) par lequel il avait donné l'impression de se rallier à l'ultramontanisme, ce que lui reprocheront vertement ses détracteurs ; il pourra toutefois se rabattre sur son mandat politique de député puis, sous le Second Empire, de membre du Conseil d'État.

- 23 Pour l'heure, toutefois, le pamphlétaire peut compter dans ce combat mené avec les seules armes de la rhétorique et de la dialectique sur l'aide de ces « agrégations forcées, bataillons accidentels » qui relaient son propos à l'hémicycle, dont les soldats officient surtout dans les rangs de l'opposition, notamment républicaine. Cela, Cormenin est bien placé pour le savoir :

Le Pamphlétaire et l'Orateur sont deux amis bourrus qui se jalousent et se querellent, mais qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Celui-ci périrait du coup qui tuerait celui-là, ils mourraient ensemble ; tant la Tribune et la Presse, organes vitaux d'un gouvernement libre, sont indivisibles⁶⁷ !

Ainsi de la séance parlementaire pour le moins houleuse consacrée à la dotation du duc de Nemours, en 1837, lors de laquelle succède, aux discours doucereux du camp ministériel, un interrogatoire mené sans ménagement par une opposition républicaine à la parole implacable, décrit par Tillier dans sa *Dotation au duc de Nemours* (1843-1844) avec un enthousiasme palpable :

[...] après eux, viendront les tortionnaires de l'opposition ; ils empoigneront, sans aucun respect humain, le prince à doter, et le mettront sur leur sellette ; ils interrogeront, du ton le plus leste, sa fortune et celle de son père ; ils compteront ses châteaux, ses arpents de bois, les carrosses de ses remises, les grands laquais qui bâillent dans ses antichambres, et jusqu'aux marmitons qui épluchent ses légumes. De leurs calculs il résultera, clair comme le jour, que le prince à doter est un homme riche et richissime qui veut dépouiller de leurs gros sous de pauvres contribuables⁶⁸.

Œuvrant dans les rangs républicains, Cormenin fait précisément partie de ces « tortionnaires de l'opposition », champions du mot juste, des faits irréfutables, des données chiffrées – qui se retrouvent d'ailleurs dans tous ses pamphlets – et des démonstrations implacables dont les conclusions n'ont souvent pas l'heur de plaire au pouvoir et à ses partisans.

- 24 Le pamphlétaire serait donc mal inspiré de s'attribuer tout le mérite si d'aventure il sortait victorieux du combat mené aux côtés de ces tortionnaires d'un genre nouveau :

Il ne faut pas non plus qu'après les batailles de la Presse et de la Tribune, le Pamphlétaire s'enfle de trop de vent et qu'il s'attribue personnellement tout l'honneur de la victoire. [...] Nous croyons que notre parole est un glaive et que notre plume n'est rien moins qu'un sceptre. Nous nous imaginons que les affaires de la société ne pourraient aller, si nous ne prenions la peine de nous en mêler, et, plus ambitieux qu'un roi constitutionnel, nous avons la prétention de régner à la fois et de gouverner. [...] je ne sache personne au monde de plus vain qu'un pamphlétaire, si ce n'est un orateur⁶⁹.

- 25 La rhétorique guerrière maniée par Cormenin, résolument en phase avec son époque, lui permet ainsi de défendre avec force et conviction la complémentarité décisive de l'action de l'orateur et du pamphlétaire dans l'énonciation d'un discours d'opposition. C'est bien cela qu'en bon pamphlétaire, il résume d'une formule efficace et évocatrice dans son *Livre des orateurs* : « Discours ou pamphlets, autres moyens, même but⁷⁰ » – celui de participer à édifier hors de l'enceinte parlementaire, par le seul pouvoir de la parole imprimée, une tribune alternative au rôle aussi déterminant que celui de la tribune officielle, dont elle reflète et nourrit d'un même mouvement les discussions. Le pamphlétaire ne serait dans cette hypothèse « que » – on appréciera la restriction – le « réflecteur de l'opinion, que l'organe de ses sentiments, que le crayon de sa main, que le porte-voix de sa volonté, rien de plus » – et Cormenin d'ajouter : « c'est pour lui assez d'honneur⁷¹ ».
- 26 Rien de plus, et pourtant : dans ce combat qu'il mène aux côtés de l'orateur, du journaliste, du publiciste, le pamphlétaire s'attelle à rien de moins qu'à réintroduire, comme le formule Jean-Claude Caron, « la question démocratique dans le champ politique en général et dans l'enceinte parlementaire en particulier⁷² ». Aussi peut-on à propos des modalités du débat sur la chose publique sous Juillet – à l'intérieur ou hors des murs de l'hémicycle – parler, « au-delà du parlementarisme, d'apprentissage de la démocratie⁷³ ». Un apprentissage où les armes le céderaient à la toge, sans pour autant qu'orateur et pamphlétaire, frères d'armes d'un genre nouveau, renoncent à mener contre les mensonges et les abus du régime né de Juillet une guerre d'épigrammes n'ayant de cesse de plaider pour une véritable représentation nationale et pour l'instauration du suffrage universel. Défendant et élaborant d'un même geste une forme de citoyenneté nouvelle, cette guerre menée avec la rhétorique pour seule arme – puisque « les armes de la dialectique sont plus sûres et plus victorieuses dans un pays libre, que les coups de mitraille et les baïonnettes⁷⁴ » – aura permis de faire exister dans l'espace public l'opinion, acteur nouveau et déterminant de la nouvelle donne politique. Le pouvoir devait échouer à s'emparer de cette question, ouvrant la voie à la Révolution de février 1848.

NOTES

1. Édouard Ternaux, « Discours sur cette question : Quelle a été l'influence du gouvernement représentatif, depuis 15 années, en France, sur notre littérature et nos mœurs ? », *La Revue de Paris*, 1830, t. XV, p. 21.

2. Contemporain d'Alcibiade et de Périclès, le philosophe Timon d'Athènes était connu pour sa misanthropie ; Lucien de Samosate, entre autres, devait rendre célèbre certains de ses traits d'esprit, avant que Shakespeare en fasse le héros de sa pièce éponyme, *Timon d'Athènes* (c. 1606).

3. Les camps en présence sous la monarchie de Juillet sont les suivants : on retrouve à gauche les républicains ; au centre gauche, le Parti du Mouvement, mené par Jacques Laffitte et Odilon Barrot, qui aspire à plus de démocratie que n'en contient la Charte de 1830 ; au centre, le Tiers Parti, mené par André Dupin, qui affirme son appartenance à la majorité ministérielle mais vote en réalité tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite ; au centre droit, le Parti de la Résistance,

branche de l'orléanisme menée par Guizot et Casimir Perier, partisans d'une politique modérée favorable aux intérêts bourgeois, désignée sous le nom de « juste milieu » ; à droite, enfin, on trouve les légitimistes, restés fidèles à la branche aînée des Bourbons. Il faut également citer, malgré leur importance mineure sous la monarchie de Juillet, les bonapartistes, aspirant à un retour de la dynastie des Bonaparte.

4. *Ibid.*, p. 139.

5. A. Vibert, « Fontanier : autour et au-delà la rhétorique dans le premier tiers du XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2005/2, vol. 105, p. 369-393.

6. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 292.

7. *Ibid.*, p. 296.

8. Le paysage politique de la Restauration était, dans les grandes lignes, le suivant : on trouve tout à gauche de l'hémicycle les républicains (essentiellement d'anciens jacobins et révolutionnaires), opposés à toute forme de monarchie, fût-elle constitutionnelle ; au centre gauche, le camp libéral, partisan d'une Charte qu'il souhaite toutefois plus libérale encore ; au centre droit, les constitutionnels ou doctrinaires, prônant une monarchie modérée ; tout à droite, enfin, on trouve les ultra-royalistes, ou « ultras », farouchement opposés à la Charte de 1814 et partisans d'une monarchie absolue, telle qu'elle existait sous l'Ancien Régime.

9. Charles de Rémusat, *Passé et présent. Mélanges*, Paris, Ladrangon, 1847, t. II, p. 110-111.

10. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 377.

11. J.-C. Caron, « Les mots qui tuent. Le meurtre parlementaire de Manuel (1823) », *Genèses*, 2011/2 (n° 83), p. 6-28. DOI : 10.3917/gen.083.0006. URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2011-2-page-6.htm>.

12. On verra à ce propos L. Saintes, « Cormenin et l'hystérisation de la joute parlementaire sous la monarchie de Juillet », *Savoirs en lien*, 1 | 2022, 15 December 2022. DOI : 10.58335/sel.167. URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/sel/index.php?id=167>.

13. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 109-110.

14. Claude Tillier, *Lettres au système* [1841], dans *Pamphlets (1840-1844)*, Marius Gérin éd., Paris, Bertout, 1906, p. 82.

15. T. Bouchet, *Noms d'oiseaux. L'Insulte en politique de la Restauration à nos jours*, Paris, Stock, 2010, p. 127.

16. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 377.

17. Dont la presse, en revanche, ne se prive pas – du moins lorsque la législation en vigueur le lui permet –, au gré d'allusions plus ou moins transparentes pour les contemporains (cf. J.-C. Caron, art. cit.).

18. J.-C. Caron, art. cit. On lira également à ce propos A. Simonin, *Le Déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité. 1791-1958*, Paris, Grasset, 2008 ; F. Guillet, *La Mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, 2008.

19. J.-C. Caron, art. cit.

20. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 377.

21. *Ibid.*, p. 445.

22. L'hypotypose est d'ailleurs fréquente sous la plume de Cormenin, expliquant sans doute en partie l'engouement suscité par son *Livre des orateurs*.

23. Philarète Chasles, « Discours sur cette question : Quelle a été l'influence du gouvernement représentatif, depuis 15 années, en France, sur notre littérature et nos mœurs ? », *La Revue de Paris*, 1830, t. XIV, p. 197.

24. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 104-105.

25. G. Cousin, « Prolégomènes à une étude de la *Revue de Paris*. Le cas Mérimée (1829-1833) », *Cahiers Mérimée*, 2014, p. 6. Ce discours devait d'ailleurs valoir à Ternaux le deuxième prix du concours, d'un montant de 500 francs ; c'est à Philarète Chasles, cité plus haut, que reviendra le premier prix, d'un montant de 1 500 francs.

26. J.-C. Caron, art. cit.

27. Édouard Ternaux, art. cit., p. 15.

28. On peut ainsi évoquer une relative latitude laissée à la presse par Louis-Philippe, dont témoigne ce que l'on a appelé la « campagne de l'irrespect » – cela malgré les procès intentés par le pouvoir à intervalles réguliers à des périodiques comme *La Caricature*. Cela changera résolument après l'attentat manqué de Fieschi, en 1835, suite auquel le régime adopte une politique restreignant nettement la liberté de la presse. On verra à ce propos les travaux de F. Erre (*Le Règne de la poire. Caricatures de l'esprit bourgeois de Louis-Philippe à nos jours*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « La Chose publique », 2011) ; L. Saintes, *Paroles pamphlétaires dans le premier XIX^e siècle (1814-1848)*, Paris, Honoré Champion, 2022 (particulièrement chap. II, Partie 5).

29. Louis de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, dans *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, Paris, Pagnerre, 1870, p. 68.

30. Philarète Chasles, *op. cit.*, p. 188.

31. J.-C. Caron, art. cit. Cela est déjà le cas sous la Restauration ; l'épisode qui voit, en 1823, l'expulsion de Manuel de la Chambre des députés est à cet égard un exemple saisissant, tant les versions du discours incriminé du député, des invectives et des menaces qu'elle suscite et de l'expulsion *manu militari* qui en résultent varient considérablement ; Manuel est ainsi, selon les journaux, « empoigné » ou « arraché » à la tribune, ses adversaires demandant à ce qu'on l'expulse ou à ce qu'on le pendre [sic]. On y corrobore tantôt l'hypothèse d'un discours faisant l'apologie du régicide, tantôt celle d'un malentendu, ou encore celle selon laquelle la suite du discours du député libéral, eût-il été autorisé à garder la parole, l'aurait amené à déplorer les conséquences malheureuses de l'épisode révolutionnaire. Manuel sera d'ailleurs accusé par La Bourdonnaye d'avoir publié dans les journaux une version retouchée (et assortie d'un paragraphe explicatif) de son discours afin de se dédouaner de toute accusation.

32. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, *op. cit.*, p. 104-105.

33. *Ibid.*, p. 103-104.

34. J.-C. Caron, art. cit.

35. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, *op. cit.*, p. 102.

36. *Ibid.*, p. 105.

37. *Ibid.*, p. 101.

38. Louis de Cormenin, *La Légomanie*, dans *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 201.

39. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, *op. cit.*, p. 98.

40. Louis de Cormenin, *Le Serment politique*, dans *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 103.

41. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, *op. cit.*, p. 101-102.

42. *Ibid.*, p. 104-105.

43. *Ibid.*, p. 100.

44. *Ibid.*, p. 101.

45. *Ibid.*, p. 20.

46. *Ibid.*, p. 527.

47. *Ibid.*, p. 62.

48. *Ibid.*, p. 313.

49. *Ibid.*, p. 454.

50. Pour reprendre l'intitulé du cours dispensé par Antoine Compagnon au Collège de France en 2017 (« De la littérature comme sport de combat »).

51. D. Denis, « Préface », dans *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, L. Albert et L. Nicolas dir., Bruxelles, De Boeck, 2010, p. 15.

52. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, *op. cit.*, p. 100.

53. *Ibid.*, p. 101.

54. *Ibid.*, p. 102.
55. *Ibid.*, p. 100.
56. Eau-de-vie à très forte teneur en alcool ; elle tire son nom des trois mesures d'alcool mélangées à un poids égal d'eau (formant donc, en tout, six mesures d'alcool dilué) dont elle est constituée.
57. Honoré de Balzac, *Monographie de la presse parisienne* [1842], Paris, Sillages, 2016, p. 42-43.
58. *Ibid.*, p. 44.
59. *Ibid.*
60. Émile Littré, « Notice biographique », dans *Œuvres littéraires et économiques d'Armand Carrel*, Charles Romey éd., Paris, Victor Lecou, 1854, p. 6.
61. Fondé par Émile de Girardin, le journal *La Presse* est rapidement accusé par les autres périodiques de porter préjudice par sa stratégie publicitaire à leurs intérêts financiers ; la querelle s'envenime plus particulièrement entre *La Presse* et *Le National*, mené par Carrel, qui accuse Girardin de concurrence déloyale. Lorsque ce dernier menace Carrel de révéler dans son périodique la relation qu'il entretient avec une femme mariée, Carrel le provoque en duel. Le duel prend place le 21 juillet 1836 ; si les deux hommes sont blessés, c'est toutefois Carrel qui finira par succomber à sa blessure, trois jours plus tard. Ses funérailles seront le lieu d'une manifestation silencieuse réunissant, par-delà les divisions politiques, Chateaubriand, Berryer, mais aussi Laffitte, Béranger, Cormenin ou encore Alexandre Dumas.
62. *Ibid.*, p. 38.
63. Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Port-Royal* [1840], Paris, Imprimerie générale de Charles Lahure, 1867, 3^e édition, t. V, p. 402.
64. Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* [1860], Paris, Garnier, 1861, t. I, p. 22-23.
65. *Ibid.*
66. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 106.
67. *Ibid.*, p. 104-105.
68. Claude Tillier, *Dotation au duc de Nemours*, dans *Pamphlets (1840-1844)*, éd. citée, p. 426.
69. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 105-106.
70. *Ibid.*, p. 77.
71. *Ibid.*, p. 105-106.
72. J.-C. Caron, art. cit.
73. *Ibid.*
74. Louis de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 382.

AUTEUR

LAETITIA SAINTES

 <https://idref.fr/251008584>

Université du Luxembourg, Institut d'Études Romanes, Médias & Arts
laetitia.saintes@uclouvain.be